

ARRONDISSEMENT : MELUN

Type de réunion : Ecole publique

Comment en matière d'éducation définir les responsabilités de l'état et les missions du service publique ?

Ensuite sur le point 20 : Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Début du débat : 9h.

La question 18 : Rappel de l'animateur . Les communes sont compétentes en matières de moyens scolaires. L'état se charge des enseignants. Le conseil général s'occupe des collèges, l'état des enseignants. Le conseil régional s'occupe les lycées. Les universités sont du domaine de l'état.

L'efficacité de l'école nécessite-t-elle plus de décentralisation ? Quelles sont les compétences spécifiques de l'état. ?

Intervention d'un parent : est ce qu'au niveau financier les petites communes vont s'en sortir ? Est-ce que les grosses vont aider les petites. Il y aura-t-il une éducation à deux vitesses ? Y-t-il une possibilité pour que toutes les écoles aient les mêmes moyens ?

Intervention d'un représentant de l'Education Nationale. Les élèves ne bénéficient pas des mêmes moyens. Les rapports vont de un à dix. Pour les Rased il y a des moyens en fonctions des communes.

L'animateur : On peut constater qu'il y a une inégalité des moyens en fonction des communes..

SCHIN. Il y a un problème de richesse. Il y a des choix politiques.

L'animateur : Il s'agit ici de la question 20. Nous sommes dans le cadre. Il y a des choix : Quelle proportion peut-on envisager en matière de budget, quel budget minimum peut-on envisager pour éviter cette inégalité ? A-t-on des idées pour proposer des modifications.

Le représentant de l'Education nationale : L'état doit être garant de l'égalité des chances. Mais qu'en est-il de la décentralisation car pour les écoles communales il y a déjà inégalité. Si il y plus de décentralisation, les écoles seront soumises à la richesse d'une commune et il y aura plus d'inégalité.

Le représentant de l'Education nationale Plus de décentralisation signifierait-elle plus de décentralisation des enseignants. ? On ne peut penser une décentralisation plus importante car sinon il y aurait une remise en cause du statut des enseignants.

Le représentant de l'Education nationale : Il y a une volonté des gouvernants. On souhaite la décentralisation du personnel au niveau du conseil général, on leur donne plus de missions qui les éloignent de leur mission réelle. Allons devenir des membres des collectivités territoriales. Nous allons être à la merci des budgets des communes .Or les chances doivent être les mêmes pour tous. Je pense que nous allons vers un désengagement de l'état. Je suis inquiète.

'animateur : Cela est-il toujours négatif ?

Le représentant de l'Education nationale Pour les murs non , mais pour les personnels ?

L'animateur : Faut-il les distinguer oui ou non.

Le représentant de l'Education nationale : Ne faudrait-il pas définir un minimum vital pour fonctionner ?

L'animateur : L'état doit-il définir un minimum de moyens.

Le représentant de l'Education nationale : Un minimum faut-il y croire ? Pour les communes rurales il faut plus de moyens pour réaliser les mêmes choses que dans une ville. Par exemple pour la culture, une sortie au musée coûte tout de suite plus chère en raison des déplacements.

L'animateur : Ce minimum doit être ciblé en fonction d'objectifs déterminés

Il y a-t-il danger à fixer un minimum ?

Le représentant de l'Education nationale : La notion de budget est fixée par rapport à une idée politique au niveau communal.. Si cette somme est fixée par l'état, alors on est dans un choix d'état et non plus local avec des choix correspondants à l'activité économique de la commune.

L'animateur : Des communes peuvent alors se baser sur le minimum. Le choix est-il toujours politique ? Je ne le crois pas. il y a un manque d'information. La seconde obligation de la commune est l'école. La première étant la compétence d'état civil.

Le représentant de l'Education nationale : Il faudrait, pour que le débat se personnalise, que les personnes échangent entre elles et non pas avec la tribune.

Un parent : Peut-il y avoir un quota de budget, avec un prorata des moyens. L'état compléterait le reliquat.

Le représentant de l'Education nationale : La rentrée d'argent des communes est aussi différente. Comment définir un quota. Un quota parfois de pas grand-chose représente quoi ?

Un parent : Non il faudrait donner un minimum du budget.

Le représentant de l'Education nationale : Les communes d'égales tailles peuvent avoir des budgets différents en fonction des entreprises sur le site. Les taxes professionnelles sont inégales.

Un parent : L'état doit reprendre son rôle. Il faut supprimer la décentralisation ?

Le représentant de l'Education nationale : On parle comme si l'on acceptait la décentralisation. Or en avait-on besoin. Pourquoi être décentralisé. La question ne se posait pas. Nous étions satisfaits de la situation.

Le représentant de l'Education nationale : Peut-on faire marche arrière.

Le représentant de l'Education nationale : A-t-on le choix.

Une partie de la salle souhaite revenir sur la notion de décentralisation.

Le représentant de l'Education nationale : Quand cette question est venue, on ne savait pas quels étaient les avantages. On a toujours entendu parler des inconvénients. On est dans une dynamique de dés implications de l'état. On ne sait pourquoi la décentralisation est meilleure. Au Mée sur seine c'était les employés de mairie qui s'occupaient du ménage. Maintenant se sont des personnels privés. Il n'y a plus de contact avec les enfants.

SCH- Y-a-t-il des exemples qui prouveraient que cela fonctionnait mieux avant. La gestion de proximité est importante.

Le représentant de l'Education nationale : Une personne qui s'implique dans la vie de l'école est fondamentale.

Le représentant de l'Education nationale : Une personne qui change tout le temps se s'implique pas dans la vie de l'école ?

Le représentant de l'Education nationale : une gestion de proximité est plus aisée. Quand il y a problème les interlocuteurs sont là.

Le représentant de l'Education nationale : Il faut éviter de faire intervenir des personnels privés. Le contact est différent. Ils ne sont pas concernés par l'école et par la transmission des valeurs.

Le représentant de l'Education nationale : On touche ici à la notion d'équipe éducative. S'arrête-t-elle aux enseignants. Le fait de faire uniquement une tâche est insatisfaisant. Il y a plus dans le fonctionnement.

Un parent : Hormis les enseignants le personnel sera toujours de l'extérieur. Il y a des différences entre les profs et le personnel chargé de l'entretien.

L'animateur : Tous le monde fonctionne en équipe et cela est fondamental.

Le représentant de l'Education nationale : Exemple. Les femmes de ménage privées viennent le soir. Les enfants ne les voient pas. Pour faire comprendre l'importance du travail de ces personnes aux enfants c'est plus difficile car ils ne les voient pas. Il n'y a pas de concret.

Un parent : Il y a tout de même un rôle des parents.

L'animateur : retour aux compétences de l'état. Quelles compétences doit-il conserver ?

Le représentant de l'Education nationale : Le recrutement se fera-t-il au niveau local, régional ... C'est inquiétant.

Le représentant de l'Education nationale : les écoles fonctionnent en fonction des moyens. Le budget de l'état éducation augmente alors que la courbe démographique augmente dans d'autres proportions. Il faut des moyens en personnel. Or on s'engage vers une décentralisation des enseignants.

Le représentant de l'Education nationale : Se faire recruter localement est dangereux. Il faut avoir le même moule.

L'animateur : L'état doit conserver le recrutement, la formation et la maîtrise des programmes.

Le représentant de l'Education nationale : Les programmes doivent être nationaux. Sinon comment faire passer les diplômes. Reconnaissance des diplômes. Au niveau des personnels, soit on est du service public et la formation est du domaine de la nation, soit on passe au niveau communal, et on parle d'école privée. Ce n'est plus l'école laïque.

Un parent : S'il y a des différences dans les communes, le recrutement posera des difficultés.

Le représentant de l'Education nationale : En cas de déménagement, vous n'aurez pas les mêmes enseignants car en fonction des options, il y aurait des formations différentes et donc des fonctionnements différents.

Un parent : Il peut y avoir des dérapages.

Un parent : les académies font-elles leur sauce ? Est-ce qu'au niveau des académies il n'y a pas des personnes placées.

L'animateur : Il y a un concours et un mouvement.

ELU : Je trouve que l'on ne serait pas capable de choisir une enseignante.

Un parent : Comment êtes-vous recrutés ? Il faudrait nous expliquer ?

Le représentant de l'Education nationale : Licence, puis concours IUFM stagiaire et sur le terrain (explications.)

L'animateur : Recrutement sur concours. Pour le personnel communal, il est recruté sans condition de concours particulier et sur entretien.

Le représentant de l'Education nationale : Après, il y a un mouvement en fonction des vœux et des paramètres spécifiques de la carrière.

Un parent : Comment êtes-vous évalués ?

Le représentant de l'Education nationale : Evaluation tous les 4 ans.

Le représentant de l'Education nationale : Pour les parents, le recrutement national est rassurant car c'est une garantie d'égalité quel que soit le lieu et le niveau.

Le représentant de l'Education nationale : La formation n'est pas extraordinaire. Les stages sont très légers. Le théoriques ne correspond à rien.

Le représentant de l'Education nationale : Il ne faut pas négliger la part de théorie qu'il faut réinvestir au niveau de sa classe.

Le représentant de l'Education nationale : La formation est une peau de chagrin. On peut devenir spécialisé ; On avait 700 H de formation. Maintenant 400 h .C'est une catastrophe.

Le représentant de l'Education nationale : Quand on lit les documents, on voit que l'école coûte cher. Elle coûtera de plus en plus cher. L'enjeu c'est : qui paye ? Or doit-on faire des économies Accepte –t-on de mettre de l'argent dans l'école ? Pour des économies, je ne vois plus l'école des enfants car il n'y a plus de garderie dans les écoles donc je ne vais plus les chercher.

L'animateur : L'école coûte cher, mais s'est une priorité.

Le représentant de l'Education nationale : Les parents pensent que l'école a de l'argent et que les enseignants se plaignent à tort.

Le représentant de l'Education nationale : Les parents pensent que tous les CP sont à effectif réduit. Le rôle des médias est néfaste.

Le représentant de l'Education nationale : Quand on voit les chiffres, tout le monde est amené à débattre . L'éducation a de l'argent il faut montrer combien coûte l'éducation ?

Le représentant de l'Education nationale :Il faut une logique : Y-a-t-il volonté de réussite des enfants ? 12 enfants par enseignants, pourquoi n'est-ce pas une réalité. J'ai un Cp dédoublé et je vois les enfants qui s'épanouissent et progressent.

L'animateur : Les moyens sont-ils bien répartis ?

Le représentant de l'Education nationale : dans ma classe spécialisée, les moyens n'ont pas bougés. Je n'ai pas le sentiment d'avoir tous les moyens.

Le représentant de l'Education nationale : Les écoles rurales qui intègrent des enfants handicapés, n'ont pas de réseaux et les mêmes moyens que celles de la ville.

Un parent : Que veut dire des enfants en difficulté, des enfants qui n'ont pas leur place dans l'école ?

Un parent : Les enfants ne sont pas mélangés. Les enfants sont confinés dans une ZEP. Les trois quarts de l'éducation est faite par l'école. Il n'y pas d'équilibre. D'où délinquance.

Un parent :L'école doit donner l'instruction et les parents l'éducation.

Le représentant de l'Education nationale : Les handicapés ne sont pas ceux de la société, mais ceux qui ont des problèmes handicapant graves.

L'animateur : Faut-il une discrimination positive. Faut-il mettre plus de moyens et où ?

Le représentant de l'Education nationale : Les structures spécifiques coûtent chers. Et des structures simples sont moins chères. D'où une politique d'intégration.

Un parent : Mais pour les parents, l'intégration d'enfants en difficulté est une chance importante.

Mais, dans l'école avoir un adulte pour un enfant difficile, combien cela coûte-t-il ? La salle demande plus de moyens pour intégrer réellement les enfants en difficultés.

Le représentant de l'Education nationale : L'essentiel s'est une baisse des effectifs dans les classes. L'expérience des cp dédoublés en est la preuve.

Un parent : Il y a trente ans, les classes avaient quarante enfants et tout se passait bien.

Le représentant de l'Education nationale : Les enseignants ne sont plus les mêmes et les programmes aussi. Il y a plus de polyvalence.

Le représentant de l'Education nationale : Il y a trente ans 30% d'une classe d'âge allait au Bac . Aujourd'hui 62% d'une classe d'âge arrive au bac avec un niveau de compétence plus important.

Le représentant de l'Education nationale : Il y a trente ans , les enfants appelaient l'enseignante Maîtresse , maintenant non.

Le représentant de l'Education nationale : On souffre. Les enjeux de l'école sont énormes. Les enseignants et les parents ont les mêmes difficultés. Il faut arrêter de caricaturer. Nous devons transmettre les valeurs essentielles.

Un parent : Les parents ne font plus leur travail. La preuve : Combien sommes-nous ici ?

Un parent : La société tourne à l'envers. Les horaires ne permettent plus d'éduquer les enfants.

Un parent : Le dialogue est difficile car les enseignants n'osent plus se mouiller. Ils ont peurs. Il faut mettre les points sur les « I ».

Le représentant de l'Education nationale : Il faut recentrer le débat. Prenons l'exemple de la Suède. Plus de femmes au travail, plus de formation, plus d'enseignants et donc plus d'impôts. Il y a une souplesse du travail. 52% du PIB est consacré à l'éducation contre 25% en France. Pour une école performante, il faut augmenter les moyens donc les impôts.

L'animateur : Faut-il donner les mêmes moyens à tous où en fonction des difficultés ?

Le représentant de l'Education nationale : Ce n'est pas évident. Prenons l'exemple des ZEP qui ont des moyens et dont les résultats n'augmentent pas sensiblement.

L'animateur : Qui doit évaluer l'école. Définissons de nouvelles missions ?

Le représentant de l'Education nationale : Il y a hypocrisie. Prenons les langues.

L'état formule de nouvelles missions sans engager les moyens adéquats.

Un parent : Apprenons d'abord le français aux enfants.

Le représentant de l'Education nationale : Si l'on donne des idées, donnons les moyens. Prenons Melun Ville d'Europe qui a engagé des moyens importants qui se sont soldés par des réussites.

Le représentant de l'Education nationale : Il n'est pas nécessaire de tout faire. Il ne faut pas s'éparpiller. Il faut se recentrer sur l'essentiel.

Le représentant de l'Education nationale : oui mais cela permet d'ouvrir les enfants vers l'extérieur. Car quand on ne connaît pas on a peur. On apprend le respect en connaissant les gens.

Le représentant de l'Education nationale : L'état fixe les priorités nationales.

Comment peut-il garantir la réussite des objectifs ? Il faut s'en donner les moyens.

L'animateur : Faut-il d'avantage cibler les moyens en fonction des priorités ?

Le représentant de l'Education nationale : Il y un projet d'état de lutte contre l'illettrisme et pas les moyens.

Un parent : C'est pareil pour tout le monde. On demande toujours plus aux personnes en diminuant les moyens.

L'animateur : Il faut cibler les missions et donner des moyens.

Le représentant de l'Education nationale : restons limités, il faut arrêter de se disperser. Il faut définir les missions essentielles de l'école. Maintenant il faut des projets pour avoir des moyens. On passe du temps sur le dossier pour n'avoir que peu de moyens. En outre, il faudrait un budget spécifique pour l'école rurale afin de leur permettre d'avoir accès à la culture.

L'animateur : Qui doit évaluer le bon usage des moyens ?

Le représentant de l'Education nationale : On ne donne pas assez de temps aux enfants pour acquérir des compétences.

Le représentant de l'Education nationale : Il y a des études qui ont été menées sur l'impact des redoublements. Le redoublement est positif s'il y a maladie, mais dans les autres cas, il n'est pas positif.

Le représentant de l'Education nationale : .Mais cela leur permettrait d'acquérir des bases.

Quand il y a un décalage trop importante, l'enfant se sent exclu. Il est en souffrance.

Le représentant de l'Education nationale : Les cycles ont été faits pour résoudre cette difficulté. Le problème est que ce sont les enfants d'une même classe d'âge qui sont dans la classe. Il y a un problème de logique car on ne prend pas réellement en compte le temps qu'il faut pour amener les enfants à un niveau de compétence.

Le représentant de l'Education nationale : il faut être clair. La classe spécialisée n'est pas un échec. L'échec est une souffrance. Résoudre l'échec c'est résoudre la souffrance. On n'a parfois pas d'autres moyens à proposer à l'enfant. L'orientation n'est pas un échec.

Un parent : Il faut souligner la détresse des parents devant les problèmes. Ils ne savent pas où aller ni comment faire.

L'animateur : On touche là les limites de l'école.

Le représentant de l'Education nationale : Il n'y a pas de relais de ces missions à l'extérieur. Il y a un manque de service public.

ANI : Il n'y a pas de moyens pour créer du lien. Nous travaillons en ZEP avec les mêmes enfants et on ne se rencontre pas assez.

L'animateur : L'école a-t-elle les moyens en temps de le faire.

Le représentant de l'Education nationale : on n'a pas assez de temps pour le faire. C'est une question fondamentale qui n'est jamais évoquée.

Le représentant de l'Education nationale : Il doit y avoir des contacts avec les partenaires. Mais malheureusement, ils ne sont pas souvent présents.

Le représentant de l'Education nationale : on n'a pas de temps pour travailler en partenariat .Les missions de l'école, nous les connaissons. On est à contre courant de la société. On doit former des citoyens et la société forme des individualistes. On a le temps, mais on ne le prend pas. On a des choix individuels. On en a marre, on nous culpabilise de ne pas assez donner de temps .On reproche aux parents de ne pas venir. Je m'embrouille, j'arrête.

Le représentant de l'Education nationale : Il y a un malaise enseignant. Il y a beaucoup de collègues qui voulaient prendre du temps. Il y a eu une demande très forte qui n'a pas été écouté. Maintenant, les enseignants ont décidé de faire uniquement leur travail.

Un parent : Je suis très préoccupé par ce que je viens d'entendre. Si les enseignants ont des limites et qu'ils font le minimum, alors mon enfant ne va pas recevoir ce qu'il est en droit d'avoir. S'il y a une barrière entre le filling d'un enseignant et les enfants alors les enfants risquent d'être démotivés.

Le représentant de l'Education nationale : Ce n'est pas le minimum, mais juste le travail demandé.

Un parent : Un enfant doit être intégré, le contenu des fiches est choquant, notamment concernant le pays d'origine.

Le représentant de l'Education nationale : Quand on demande des fiches, c'est pour des statistiques.

L'animateur : Faut-il avoir plus recours à l'expérimentation au risque de rendre illisible la politique éducative ?

Le représentant de l'Education nationale : Le projet concernant l'illettrisme. Ce projet vient d'où ? On ne sait pas qui va venir , on ne sait pas où on va , on ne sait combien de temps il va durer , je dois évaluer plusieurs fois les enfants , pourquoi ? On me donne une MAZEP qui est prise sur le cycle trois.

Le représentant de l'Education nationale : Le BII est-il mis en application ?

Un parent : Les enfants travaillent une heure par semaine, si les parents ne reproduisent pas chez eux ce travail , s'il n'ont pas les moyens , à quoi cela sert-il ?

L'animateur : Il faut que l'école intervienne dans ces champs culturels car il y a carence. Elle doit réduire les écarts.

Le représentant de l'Education nationale : Quand l'état donne des missions, il faut que l'état donne les moyens. Pour éviter le saupoudrage, il faut se donner une mission et y aller à fond.

L'animateur : il faut définir les grandes missions.

Le représentant de l'Education nationale : L'informatique, c'est très bien. Les enseignants ne sont pas formés, ils ne maîtrisent pas l'outil , il y a très peu de stage , il n'y a pas de remplaçants.

Un parent : il faut se méfier des effets d'annonces, tous les Cp ne sont pas dédoublés et quand on donne à certain , on reprend aux autres.

Trois priorités.

- . l'Etat doit garantir une égalité des traitements sur l'ensemble du territoire
- . Donner des moyens pour l'intégration des enfants en difficultés
- . favoriser les liaisons écoles-partenaires extérieurs.